

ACCUEILLIR DES ENFANTS DU VOYAGE A L'ECOLE

Enfants du voyage est une expression qui s'oppose à Sédentaire ("Gadjo" chez les Voyageurs). Elle recoupe une réalité multiple, complexe, à forte identité, sans que l'on mette un contenu précis : il s'agit d'un concept flou et mal commode, porteur de sens différents. Il y a des Voyageurs d'origine sédentaire, des Voyageurs d'origine tsigane, des voyageurs qui circulent beaucoup, d'autres qui sont fixés soit durablement, soit pendant la mauvaise saison (en automne - hiver). La situation ne permet donc pas de généraliser. Lors de chaque accueil à l'école, il faudrait pouvoir avoir une idée de chaque histoire familiale pour se rendre compte de la réalité de ce que vivent les enfants.

En Indre-et-Loire, on rencontre toutes les histoires possibles, avec des données culturelles qu'il faudrait pouvoir prendre en compte (mais est-ce possible ? Partiellement, sans doute). Il existe une disparité importante entre les secteurs urbains (agglomération tourangelle) et ruraux. Il faut bien comprendre, malgré les témoignages négatifs, que, pour la plupart des familles, l'école représente un enjeu important. C'est un lieu où l'on vient apprendre à lire, à écrire, à compter (souvent ça s'arrête là !...), avec une idée de l'apprentissage scolaire qui n'est plus forcément celle de l'école d'aujourd'hui, mais c'est aussi un lieu où l'on vient se confronter aux "Autres", aux "Gadje", et où les interclasses sont des espaces de découverte et d'échanges, où peuvent se poser des problèmes importants.

Pour la plupart des Voyageurs, l'école est aussi un lieu d'acculturation. Les parents le savent, les enfants le savent, même s'ils ne mettent pas les mots pour le dire... Cela représente à la fois un espoir (celui de pouvoir se débrouiller tout seul par la suite en maîtrisant le « Lire écrire, compter ») et une contrainte matérielle et de temps (investissement, occupation de plages horaires importantes dans l'emploi du temps familial, ...). L'école doit donc être consciente des enjeux et mettre en place une organisation favorable à l'accueil des enfants du voyage et aux apprentissages.

QUELQUES PROPOSITIONS POUR ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Mise en œuvre du B.O. du 11 .10.2012

1. Accueillir dans l'école

Prévoir **une annexe au projet d'école**, qui détaillera en particulier la mise en place de la différenciation pédagogique, à la fois au niveau de la classe et de l'école (synthèse des actions dans chacune des classes), nécessité absolue face à l'hétérogénéité scolaire des élèves en général et des enfants du voyage en particulier.

Favoriser l'accueil des enfants en groupe et de la personne qui accompagne les enfants

Accueil personnalisé par le ou la Directeur(trice) de l'école ou un personnel scolaire référent dans le milieu voyageur, en favorisant un climat de confiance et d'habitude.

Il est possible de construire **un protocole d'accueil** avec les partenaires intervenant auprès des familles sur les aires d'accueil, afin d'améliorer l'accueil.

Inscription à l'école, avec une certaine souplesse quant à la présentation des documents nécessaires, utiliser les informations du livret scolaire si l'élève en a un.

Aborder l'autorisation de sortie de l'école pour des activités régulières ou non.

Proposer la visite des locaux (pour un premier arrivant) ;

Expliquer aux familles le fonctionnement et le règlement de l'école, de la cantine, de la garderie et les personnes référentes.

Indiquer quel va être l'enseignant de référence pour leur enfant, celui qui fera le lien entre l'école et la famille.

Contacter l'enseignant référent Enfants du Voyage de circonscription (au moment de l'arrivée, au moment du départ, pour aider à la mise en place du PPRE, pour connaître des supports des apprentissages, pour évaluer le savoir et le savoir-faire des enfants...).

Attendre si besoin les parents à la sortie de l'école ou accompagner les enfants pour avoir un contact sûr avec les parents.

Répartir les enfants dans les classes

En donnant la priorité à l'âge (en prenant en compte la notion de cycle si nécessaire)

En essayant de ne pas isoler certains membres du groupe d'enfants. (besoin culturel d'être au moins 2 pour exister...)

Evaluation et PPRE « enfant du voyage » : une évaluation est disponible sur le site de IA37.

Elle peut être menée par un(e) enseignant(e) référent(e) « enfant du voyage » ou le cas échéant par un enseignant de l'école. Elle cherche à donner un aperçu des compétences de l'élève, dès son arrivée à l'école.

Au regard de la diversité des élèves et de leur parcours scolaire, elle recoupe des compétences allant de la maternelle au cycle III. Par conséquent, elle ne sera pas nécessairement passée de façon exhaustive. Elle permet de mieux cerner le niveau de l'élève et mettre en place un PPRE « enfant du voyage ». Celui-ci peut viser un ou deux ou l'ensemble des domaines suivants, en fonction des acquis de l'élève : Vivre ensemble / Maîtrise de la langue / Mathématiques. Il sera réexaminé à chaque fin de période, ou au départ de l'élève.

Rassurer les enfants sur la présence des enfants du Voyage dans les classes

- Expliquer où et avec qui ils sont en classe et pourquoi
- Expliquer les adaptations et les décalages apparents d'exigence à l'égard des enfants du voyage, que ce soit au niveau du comportement en classe ou celui de certains apprentissages (lecture,...).

Accueillir dans la classe

- Présenter les enfants et se présenter ;
- Présenter la classe
- Se dégager du temps pour bien accueillir dans la classe :
 - activité nouvelle et collective, ne pas craindre de modifier l'emploi du temps
 - mettre la classe en situation d'autonomie pour s'occuper du nouvel arrivé
- Installer l'enfant près d'une fenêtre, à une place où il pourra se lever « facilement » en graduant progressivement les exigences par rapport au besoin de bouger (ce peut-être un objectif du PPRE !)
- Utiliser le tutorat pour tout ce qui touche à la vie de l'élève (travail de classe, cour de récréation, cantine, etc.)
- Encourager à la prise de parole
- Prévoir un temps de remédiation scolaire et un temps pour désamorcer les conflits au sein de l'équipe éducative.
- Elaborer des outils repère (affichage, sous-main...)

*Matériel de classe : Fournir aux enfants du voyage un minimum de matériel scolaire, comme pour les autres élèves. En fonction de l'aisance constatée de l'élève du voyage, on adaptera la quantité des supports, pour éviter de le submerger de cahiers. On pourra se limiter à **un grand cahier où l'on fixera tous les écrits relevant de l'école, chronologiquement** (travail scolaire, mots d'information à la famille, PPRE, emploi du temps,...). Ce cahier est le lien entre l'école et la famille.*

Accompagner dans les apprentissages

- Etablir avec les enfants et les parents dès l'accueil (dès l'évaluation) un contrat avec des objectifs précis, simples, sur le court-terme et re-négociables. (Voir Evaluation et PPRE Enfant du Voyage)
- Donner une consigne à la fois, brève et précise.
- Tenir compte de la nécessité concrète des situations de lecture - écriture pour que le réinvestissement hors de l'école soit rapide :
 - le nom, le prénom ;
 - le lieu de stationnement ;
 - le nom de l'école ;
 - des mots à fonction utilitaire...
- Valoriser un travail d'apprentissage systématique (donc ritualisé, répétitif) de la langue écrite et aborder le plus rapidement possible la combinatoire. Cette ritualisation, cette répétition,

peuvent être prolongées dans les autres matières fondamentales.

Encourager et valoriser toute production (l'échec dans les apprentissages scolaires peut s'inscrire dans l'appartenance même au statut de Voyageurs).

Outil de suivi scolaire : La mise en place d'outils de suivi présente une difficulté importante. Les écrits ne sont pas toujours conservés par les familles, mais il faut cependant en faire le pari, même si l'on doit au final constater la perte des traces écrites de la scolarité de l'élève. L'outil de suivi peut se limiter au cahier du jour dont il a été question ci-dessus, mais il peut être utile de mettre en place un livret scolaire comme pour les autres élèves, que l'on confie à la famille.

Pour cela, deux modèles de livret scolaire, plus ou moins détaillés, l'un au format A5, l'autre au format A4, sont disponibles sur le site de l'IA37.

Afin de conserver une trace du niveau scolaire de chaque élève du voyage passé dans l'école, une photocopie du dernier PPRE de chaque élève sera conservée.

Dans le domaine des apprentissages, il n'est pas nécessaire de partir du principe que l'apprentissage du Français doit se faire en tant que langue seconde. La plupart des enfants du voyage que l'on rencontre en Indre-et-Loire (pour ne pas dire la totalité) utilise un parler voyageur (mélange de manouche, d'ancien français, d'argot,...). Peu d'entre eux maîtrisent la langue tsigane.

Il existe plusieurs approches de l'apprentissage de la langue écrite qui ne sont pas forcément antagonistes. L'une d'elle privilégie le rapport vrai avec la langue écrite et, notamment, dans les situations de vie courante :

- Parler des écrits : leur donner du sens, les interroger, en comprendre l'utilité et la situation d'utilisation ;
- Favoriser au départ les apprentissages sur des écrits fonctionnels et des écrits de la classe ;
- Parler des livres, rencontrer des histoires à travers les livres ;
- Elaborer des outils repères : visualiser les acquisitions pour mieux comprendre et les reprendre à son compte ;
- Faire vivre aux enfants des situations qui rendent nécessaires le recours à l'écrit.

Gérer des espaces scolaires hors de la classe

La récréation :

La reformation du groupe lors des récréations est souvent une nécessité pour les Enfants du voyage : ils se sécurisent avant tout. Ce n'est que progressivement que d'autres liens affectifs (ou conflictuels...) se feront.

Privilégier le contact personnel lors des récréations, en discutant même brièvement avec eux.

En cas de conflits dans la cour, éviter de « toucher » (attraper et maintenir) les enfants. Tenter plutôt de s'interposer physiquement le plus rapidement possible en leur parlant.

- Les toilettes, les points d'eau** attirent : montrer à quoi ils servent car il est possible que certains enfants n'en connaissent pas ou mal l'utilisation selon leurs conditions de stationnement

La cantine :

Informez le personnel de service

Présenter le personnel, la personne référente, expliquer le temps du repas (utilisation des couverts, les déplacements, la gestion du reste de nourriture) ;

Favoriser, dans un premier temps, le regroupement des enfants à table pour que les plus grands aident les plus jeunes, si il y a une demande!

Expliquer le menu du jour avec les enfants (en classe ou à la cantine).

L'intégration à l'école ne pourra se faire qu'en proposant une adaptation dont on doit avoir conscience qu'elle peut durer assez longtemps (plusieurs années) et il n'est jamais certain, au bout du compte, d'y arriver.